cps n°191 5°série
jaquette p.1

LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST
Siège social : 60 rue René Binet - 75018 - Paris

Président : M. VIGNERON, 9, rue Soliers - 19100 - Brive la Gaillarde

CCP :1844-02T Paris

N° 191- 2003

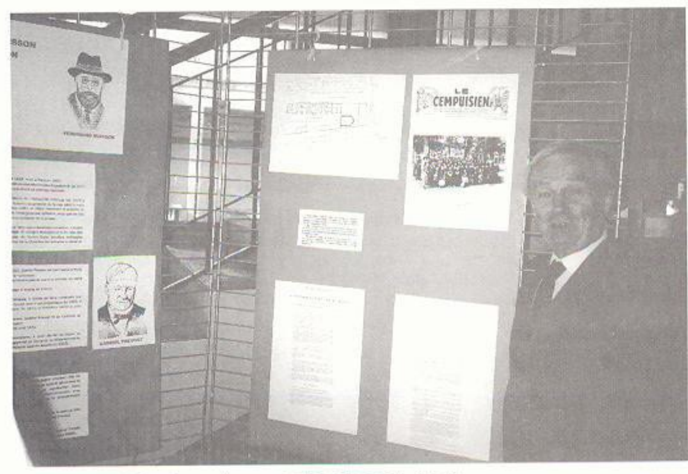
Bonne Année 2003



LES QUILLES DE L'ANNÉE PROMOTION 1939

cps n°191 5°série
jaquette p.2

Fédération des Œuvres Laïques de l'Oise
Homage à Ferdinand BUISSON
Grandvilliers Mercredi 18 Septembre 2002



Irénée CONJAT pose
pour la postérité



La Tribune

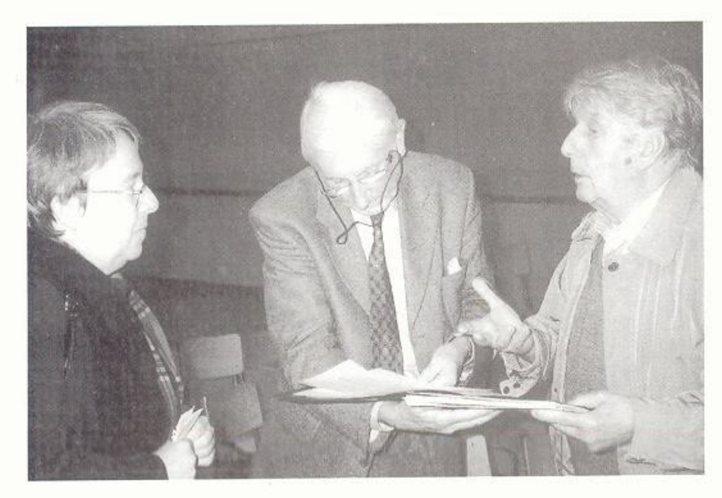


La Séance

Notre Délégation



Le repas



Christiane DEMEULENAERE
"Docteur en Histoire"
Michel BOURGEOIS
"Docteur es Sciences Sociales"
Marcel VIGNERON
"Notre Président"



Thieuloy St ANTOINE (60)

Tombe de

Ferdinand BUISSON

cps n°191 5°série
page 1



N° 191 2003

SOMMAIRE

Marcel,

Après une décennie à la tête du Comité, tu as décidé de ''passer la main''. A un plus jeune.
Le Comité s'est renforcé par l'arrivée de Roland Léonard et a désigné Jean Saidi pour te succéder. C'est un bon choix.

Je me souviens des premiers mots que tu m'as adressés, c'était à la Pentecôte 97, je revenais à l'OP après 33 années d'absence, nous ne nous connaissions pas. Tu m'as tendu un livre « tiens-moi ça mon grand » ! C'était ''Paroles '' de Jacques Prévert. Quelques minutes plus tard, tu déclamais ''Barbara'' sur le perron de la cour d'honneur – Hymne à la Paix s'il en est. Cela résume bien deux aspects de ta personnalité : chaleur et fraternité.
Au nom des membres de l'association, de ses amis, merci pour ton exemplaire dévouement.

GH

Le gérant Roger Grappey
528, Parc Foch
77100 - Meaux
Tel : 01 60 23 90 81

cps n°191 5°série
page 2

DEVENIR DES HOMMES

Le 14 octobre dernier, au cours de l'Assemblée générale, j'ai essayé de démontrer en quoi il me semblait que le rôle de l'Association était peu ou mal défini.

Je me suis mal expliqué et les camarades sont sortis de la réunion sans avoir compris où je voulais en venir.

Analysons d'abord ensemble le fonctionnement de l'Association.

Dès les premiers jours de janvier, l'Assemblée générale réunit, autour du compte rendu moral et financier, une centaine de sociétaires; le bal annuel couple Cempuisiens et Cempuisiennes pour une danse de quelques heures; nous honorons la mémoire de Gabriel Prévost le dernier samedi d'avril; Cempuis s'égaye à nos chants et nos rires lors des jours heureux de Pentecôte; nous organisons pendant la belle saison une ou deux promenades qui connaissent un succès inégal; dès octobre, nous offrons un déjeuner à nos jeunes camarades de la dernière promotion; *Le Cempuisien* fait état de ces activités, donne des nouvelles des uns et des autres, rend compte également de nos efforts d'entr'aide et de solidarité; impulsée par le Comité, l'Association organise ainsi les diverses manifestations marquant pour nous l'heure de la danse, du souvenir, des rires ou du compte rendu financier, et déjà nous envisageons l'année suivante.

Voici, résumée, la marche de notre Association.

Ce calendrier nous est familier et il n'est pas du tout question de le modifier. Nous sommes tous d'accord sur ce point et nous honorerons Gabriel Prévost et fêterons la Pentecôte aussi longtemps que l'Association vivra.

De quoi s'agit-il, alors ?

Je pense principalement à nos jeunes camarades qui quittent définitivement l'Institution et qui vont avoir à faire face à de nombreuses difficultés pour assurer leurs premiers pas dans la vie.

Que va-t-il leur arriver ?

Que vont-ils devenir ?

Qu'attendent-ils de l'Association ?

Que devons-nous leur apporter pour les aider dans leur lutte ?

Qu'allons-nous faire pour qu'ils discernent avec netteté le chemin qui mène à l'épanouissement de l'homme ?

Je crois que nous pouvons affirmer qu'à de rares exceptions près, tous les anciens établissent leur vie autour et à travers l'amitié cempuisienne. C'est remarquer en passant l'importance du bon fonctionnement de l'Association !

Les jeunes sortants vont faire connaissance avec la froide et dure réalité de l'usine, de l'atelier, du bureau, de la rue.

Nous allons voir de mois en mois nos jeunes camarades se façonner sous nos yeux.

Dans le cadre de la Société tout entière, ils vont apprendre à vivre en contact avec les autres hommes. Les écueils qu'ils rencontreront seront aussi variés que difficiles à éviter. Certains pourront avoir tendance à faire fausse route et à s'engager sur des voies qui ne pourraient en aucun cas leur être bénéfiques. Le mal et le vice, la corruption et la débauche revêtent si facilement des masques trompeurs. Bien souvent, ils attendront de longs mois une solution à certains problèmes qui devront décider du cours général de leur existence. Dans la plupart des cas, ils décideront seuls de leurs actes, de leurs lectures, de leur orientation générale dans la vie.

Je crois, que là est le véritable fond du problème !

L'Association va-t-elle prendre l'initiative d'orienter les jeunes, de les guider, de les éduquer sur la base de principes moraux qui devront, et leur éviter de sombrer dans l'existence, et les aider à vaincre les obstacles dans des conditions louables et loyales ?

L'Association va-t-elle prendre cette initiative ?

Le peut-elle ?

Le doit-elle ?

Sans hésiter, je réponds qu'elle le peut et qu'elle le doit ! Pourquoi ?

Je suis persuadé que, si nous nous attachons à développer chez nos jeunes camarades, comme chez nous tous d'ailleurs, le sens profond de l'amitié, de la camaraderie, du travail, du respect d'autrui, de la loyauté, de la probité, le sens de l'effort, de la distraction saine, de l'étude, pour étendre le champ de nos connaissances générales et professionnelles, en un mot le sens le plus large et le plus noble de l'amour de la vie, je suis persuadé qu'alors notre amitié se fortifiera de jour en jour, que nous nous aiderons mutuellement à prendre conscience de nos responsabilités et de nos devoirs d'hommes.

Nombreux penseront avec raison : « L'Association, depuis sa fondation, se préoccupe pareillement de ses membres et de ses jeunes en particulier ».

Cette remarque s'avérera absolument pertinente et justifiée.

Seulement, sans vouloir sous-estimer le travail accompli jusqu'à nos jours, je crois que la gravité exceptionnelle des temps présents nous oblige à reconsidérer de fond en comble les buts et le rôle de l'Association et faire en sorte de clarifier, aux yeux, à l'esprit et au cœur de tous, l'ampleur de la tâche à accomplir pour devenir des hommes, au sens le plus vertueux du terme.

Marcel VIGNERON.

Association des Anciens Élèves de l'Institution Gabriel Prévost

L'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 26 janvier 2003 a élu le conseil d'administration ci-après :

Président -
Jean Saïdi né le 17 mai 1940 à Paris 15°
Profession : retraité Nationalité : française
Demeurant 8 bis Avenue Saint Joseph – 92600 Asnières Tel : 01 47 99 92 68

Secrétaire -
Guy Hachour né le 30 juillet 1949 à Cachan (Val de Marne)
Profession : cheminot Nationalité : française
Demeurant 34, Rue Gabriel Péri - 78800 Houilles Tel : 01 39 68 19 52

Secrétaire-Adjointe -
Françoise Hamelin née le 18 décembre 1952 à Paris 20°
Profession : assistante sociale Nationalité : française
Demeurant 51 bis, Rue Carvès - 92120 Montrouge Tel : 01 46 55 10 07

Trésorière -
Danièle Gareaunée le 03 janvier 1952 à Saint Denis (Seine Saint Denis)
Profession : employée administrative Nationalité : française
Demeurant 44, Avenue Henri Dunant - 94350 Villiers sur Marne Tel : 01 49 41 10 08

Gérant du Cempuisien -
Roger Grappey né le 20 juillet 1935 à Paris 10°
Profession : retraité Nationalité : française
Demeurant 528, Parc Foch - 77100 Meaux Tel : 01 60 23 90 81

Adjoint au Gérant du Cempuisien -
Bernard Noël né le 24 février 1939 à Paris 15°
Profession : retraité Nationalité : française
Demeurant Résidence Artois Appartement B011- 77100 Meaux Bauval Tel : 01 60 44 27 62

Relations extérieures -
Roland Léonard né le 07 mai 1928 à Paris 10°
Profession : retraité Nationalité : française
Demeurant : 33, Boulevard de Courcelles – 75008 Paris Tel : 01 45 63 35 24

Membre du Comité -
Marcel Vigneron né le 02 septembre 1924 à Pagny sur Meuse (Meuse)
Profession : retraité Nationalité : française
Demeurant : 9, Rue Soliers - 19100 Brive Tel : 05 55 23 29 53

EXERCICE 2002

RECETTES		DEPENSES	
COTISATIONS	2 862,05 €	JOURNAL " LE CEMPUISIEN "	751,92 €
		PAPETERIE	790,37 €
RETARD SUR COTISATIONS	465,37 €	FRAIS POSTAUX	816,69 €
DONS	157,70 €	ASSURANCE	148,03 €
		DEPLACEMENT PRESIDENT	374,30 €
REMBOURSEMENTS PRETS	497,32 €	COURRIERS + TEL PRESIDENT	93,37 €
		PRETS	76,22 €
REPAS	1 873,41 €	REPAS	2 596,40 €
VERSEMENT PROVENANT DU LIVRET EPARGNE	1 000,00 €	RETRAIT DU LIVRET EPARGNE	1 000,00 €
		DONS	76,22 €
INTERETS SUR LIVRET CAISSE D'EPARGNE	130,23 €	CAVEAU ET CEREMONIES	180,98 €
SOUS TOTAL	6 986,08 €	SOUS TOTAL	6 904,50 €
		DIFFERENCE SUR EXERCICE	81,58 €
TOTAL	6 986,08 €	TOTAL	6 986,08 €

AVOIR AU 01 JANVIER 2002		AVOIR AU 31 DECEMBRE 2002	
COMPTE CHEQUE POSTAL	266,12 €	COMPTE CHEQUE POSTAL	1 217,47 €
LIVRET CAISSE D'EPARGNE	5 091,21 €	LIVRET CAISSE D'EPARGNE	4 221,44 €
TOTAL	5 357,33 €	TOTAL	5 438,91 €

DIMANCHE 26 JANVIER 2003
REPAS d'HIVER et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nous avons fait une tradition du Repas d'hiver suivi de l'Assemblée Générale Annuelle. Tout comme l'année dernière donc, l'ambiance fut des plus joyeuses autour des tables du déjeuner que nous venons de terminer.

Sans plus de préambule, passons à l'Assemblée Générale dont les têtes de chapitre de l'ordre du jour sont les suivantes :

- rapport d'Activité et rapport de Trésorerie
- discussion et vote des rapports
- montant de la cotisation pour 2003
- élection du Conseil d'Administration
- questions diverses.

Dimanche 20 janvier 2002 : repas d'hiver et Assemblée Générale

Le Cempuisien n° 189 a rendu compte de cette journée. Dans son déroulement, celle d'aujourd'hui en est une copie conforme. Nous pouvons donc nous dispenser de nous y appesantir.

Samedi 1er et Dimanche 2 juin : Le samedi 1er juin, pour les cérémonies du Souvenir (Cour d'honneur et Caveau de Gabriel Prévost) nous fûmes accueillis à l'O.P. par monsieur le Directeur et ses collaborateurs du collège Marcel Callo.

Le reportage photographique présenté par les pages une, deux et quatre de la jaquette du n° 190 du Cempuisien, de même que le récit proposé par Roger Grappey dans le même numéro illustrent bien tant à la fois la fraternité et la diversité des temps forts de cette journée ensoleillée.

Le dimanche 2 juin, après une nuit réparatrice passée à l'unité de Vie de Gaudechard où nous étions hébergés et un copieux petit déjeuner pris au même endroit, notre délégation s'est scindée en deux.

Au nom de son groupe, Roger Grappey a évoqué dans le n° 190 du Cempuisien, la joie et l'émotion qu'ils ont ressenties à revenir sur les lieux de notre « colo » à Mers les Bains.

L'autre groupe, et il est bien que chacun ait choisi selon son désir, a donné suite à la proposition du Comité d'aller sur les traces du potier, Auguste Delaherche et du poète, Philéas Lebesgue (Cempuisien n° 190).

Mercredi 18 septembre :

La Fédération des Œuvres Laïques de l'Oise a organisé ce jour-là à Grandvilliers pour marquer solennellement le soixante-dixième anniversaire du décès de Ferdinand Buisson, un colloque d'une très haute tenue civique et universitaire. Une délégation de dix Anciennes et Anciens a répondu à l'invitation officielle des Organisateurs à participer à cette journée tant à la fois instructive et émouvante. Rappelons brièvement que Ferdinand Buisson, Fondateur de la Laïcité et Prix Nobel de la Paix, est enterré à Thieulloy St Antoine à quelques kilomètres de Cempuis.

Après la mort de Gabriel Prévost en 1875, c'est lui qui a pressenti Paul Robin pour qu'il continue et développe l'œuvre de ce riche philanthrope, l'Orphelinat Prévost, en faveur de l'enfance déshéritée. Paul Robin a été Directeur de l'O.P. de 1880 à 1894.

Dimanche 20 octobre :

Ce fut, pour le traditionnel Repas d'Automne, le dernier rendez-vous inscrit au calendrier 2002.

Là encore, autour des tables, les joyeux convives s'en sont donné à cœur joie, avant, pendant et après les mets et le vin du menu.

Voyons maintenant les réflexions que peut nous inspirer la situation de notre bulletin, le Cempuisien, dont j'ai évoqué plus haut la sortie des numéros 189 et 190 en 2002.

Dans le n° 189, j'ai présenté et commenté la décision prise lors de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2002 relative au paiement de la cotisation et au droit qu'il ouvre à recevoir le Cempuisien et les circulaires qui informent de nos différents rendez-vous échelonnés au cours de l'année. Un an après que pensons-nous de la décision prise alors ?

Dans le n° 190, vous aurez relevé en page deux, l'erreur qu'a fait Robert Jacob, époux de Simone Chassaing, alors qu'il s'agit en réalité de « Simone Cacherat » ancienne de l'O.P. promotion 1930.

Pour l'ensemble de la présentation et du contenu des deux numéros, photos et articles, ne craignez pas de donner vos avis au moment du débat que nous aurons tout à l'heure.

Au passage, notons que 95 années -de 1907 à 2002- séparent la photo de couverture du n° 189 de celle du n° 190. En bref, un siècle de persévérante longévité de notre Association créée en 1887 sur l'initiative de Paul Robin.

Je veux m'arrêter maintenant sur une initiative dont le mérite entier revient à Daniel Régnier. Après avoir obtenu l'accord chaleureux du Comité pour réaliser un ouvrage qui reproduirait la totalité des articles écrits par L.M. Schumacher, Ancien de l'O.P. pour le Cempuisien « Réflexions et Souvenirs sur Cempuis », Daniel s'est mis au travail et a mené à bien une tâche multiple et complexe, tirage, mise en pages, brochage, etc.

Le Comité a sagement décidé de faire l'offrande de l'ouvrage à tous les membres de l'Association. Nous l'avons donc tous reçu. Merci Daniel.

Précédemment, et dans le même esprit, Guy Hachour avait réalisé en 2001 la reproduction en trois forts volumes du début de la collection des Cempuisiens en notre possession. Ils couvrent la période 1901 à 1929. Une série de ces trois volumes appartient à nos archives, puisque Guy en a fait cadeau à l'Association.

Comme nous venons de le faire pour Daniel, accepte, Guy, un petit coup de chapeau pour ce travail remarquable.

J'en viens maintenant à une question qui retient notre attention depuis des années : Que sont devenues les Archives de l'O.P. qui nous concernent, Anciens Élèves de l'établissement ?

En réponse à la lettre que j'ai adressée récemment à la Direction des Archives de Paris j'ai reçu en date du 20 décembre, une réponse qui précise que les Archives de Paris sont bien détentrices des Archives des Élèves de l'O.P. et nous indique les conditions à remplir pour y avoir accès.

Parlons maintenant du Comité. J'en assume la Présidence depuis plus de 10 années. Au fil de celles-ci, il m'est apparu indispensable de reprendre au plus près nos obligations vis à vis des organismes de tutelle.

Cela a été accompli point par point vis à vis de la Ville de Paris, de la Préfecture de Police, et du Journal Officiel. Tout est clair désormais.

Prenons pour exemple la question de notre rapport de Trésorerie et celle de notre demande de subvention.

Nos comptes n'ont pas été contestés. Simplement, la présentation comptable qui en a été faite n'a pas été conforme à ce qui était attendu. Nous nous sommes adressés à Victor Amata, Expert Comptable. La mise en forme de nos comptes par ses soins a eu pour effet que ceux-ci ont été acceptés. Également à toi : merci Victor.

Pour ce qui est de la subvention, le n° 190 du Cempuisien a publié la dernière lettre adressée à Monsieur le Maire de la Ville de Paris, le 1er juillet 2002. Nous venons d'apprendre que la subvention de 560 euros pour 2002 nous était renouvelée.

Rappelons encore pour être complet. Après avoir fait le constat du triste état dans lequel se trouve le caveau de Gabriel Prévost et son environnement, nous avons pris, Roland Léonard et moi, un rendez-vous avec Monsieur le Directeur de la maison Marcel Callo aux fins de savoir de qui dépend l'entretien de cet espace de la Mémoire. Au terme de l'entretien que nous eûmes le jeudi 27 juin, il fut convenu que j'écrirai à monsieur le Maire de la Ville de Paris. Ma lettre datée du 20 septembre 2002 est jusqu'à présent demeurée sans réponse.

Il me faut maintenant conclure :

Vous n'avez pas oublié que l'année dernière déjà, j'avais évoqué mon désir de quitter la Présidence de notre Association. Je vous annonce aujourd'hui ma décision prise, irrévocable, de cesser à compter de ce jour d'exercer cette importante responsabilité. Afin d'aider celui ou celle qui acceptera d'assurer cette charge au sein du Comité, je veux bien en demeurer membre sans autre responsabilité.

J'ai été sensible aux marques de confiance et d'affection que vous m'avez témoignées tout au long de ces années. Je ne pars pas sans nostalgie. Je veux que ce soit sans tristesse. A chacun et chacune de vous, chers Amis du Comité, mes vœux et souhaits de bonne et heureuse année. A tous les adhérents de notre si belle et si rare Association, et au-delà, à toutes les Anciennes et les Anciens de l'O.P. l'expression de mon irrépressible et affectueuse amitié. Bonne Année à tous.

MARCEL VIGNERON

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
REPAS DE PRINTEMPS – DIMANCHE 26 JANVIER 2003

Cette année, nous sommes revenus à nos premières amours ; je vous précise, notre repas et l'Assemblée Générale se sont déroulés à l'Hôtel IBIS - restaurant LA TABLE – 13, rue du Val de Marne à Gentilly (94) – c'est le seul hôtel-restaurant qui a mis à notre disposition une salle gratuite. Bien sûr, vous allez réagir, car nous étions à l'étroit, mais enfin.
Ce repas nous a été servi avec gentillesse et professionnalisme -apprécié par les convives-
Est venu le moment de l'Assemblée Générale ; Marcel, notre Président a donné le rapport d'activité de notre association au cours de l'année 2002. L'Assemblée générale précédée du Repas de Printemps, le déplacement au mois de juin à l'O.P. une partie des Anciennes et Anciens avec Marcel pour la visite d'une poterie, l'autre partie à Mers. Je crois que le groupe quoique séparé a passé une belle journée.
Marcel nous a fait part, comme il nous en avait parlé l'an dernier à l'Assemblée de céder sa qualité de Président, ce qui sera à l'ordre du jour de la réunion du Comité du 7 février -l'intégration de notre ami Roland Léonard au Comité- qui sera effective après le 7 février.
J'ai constaté la venue de deux Anciens ayant trouvé l'existence de notre association sur Internet. En tout cas, je suis satisfait qu'il y ait eu 46 invités, ce qui me fait dire que notre Association est bien existante.
Veuillez trouver la liste des convives. **Liste des Invités :**

Françoise	**HAMELIN**	Gérard	**ARNOLDY**
Pierre	**KRAMP**	Mr et Mme	**AUBERTIN**
Dominique	**LEFEVRE**	Viviane	**BARBERI**
Roland	**LEONARD**	Monique	**BERNARD**
Orlando	**LOPES**	Gisèle	**BONIN**
Colette	**MAIRE**	Jean	**CAMPEROT**
Nicole	**MASSE**	Iréné	**CONJAT**
Raymonde	**MERCIER**	Joël	**DEBLOUX**
Bernard	**NOEL**	Alain et Bernadette	**FOURRIER**
Jean et Simone	**PETIT**	René	**FRESSINET**
René	**ROSPER**	J.claude	**GALICIER**
Daniel et Ginoux	**REGNIER**	Danièle	**GAREAU**
Jean	**SAIDI**	Roger	**GRAFFIN**
Marcel	**VIGNERON**	Guy	**HACHOUR**

J'en profite pour vous faire part de la décision de Marcel qui se trouve confirmée par la réunion du Comité du 7 février 2003. Etaient présents : Jean **Saïdi** – Marcel **Vigneron** – Roger **Grappey** – Françoise **Hamelin** – Guy **Hachour** – Bernard **Noël** - Roland **Léonard.**
Notre trésorière, Danièle **Gareau** était excusée.
La tâche n'a pas été trop difficile, il n'y avait qu'un seul candidat. Le nouveau Président est « **Jean Saïdi** » et bien sûr notre ami Marcel reste membre du Comité.
J'espère que la journée du 26 janvier a été pour vous une belle journée avec tous les souvenirs.
Au nom du Comité, je vous renouvelle tous nos vœux pour 2003 et surtout une bonne santé.
Amitiés cempuisiennes. Roger Grappey

☩ ☩ ☩ ☩

Précisions

Lors de l'assemblée générale du 26 janvier 2003, il a été proposé l'élection du Président de notre association par l'assemblée. Cette proposition n'a pas été retenue, à raison.

Extrait des statuts : « Art .5 –L'association est administrée par un Conseil de 12 membres élus pour 3 ans, par l'assemblée générale. En cas de vacances il est pourvu au remplacement des membres du Conseil au cours de la plus prochaine assemblée générale. Le renouvellement du Conseil d'administration a lieu par tiers, chaque année. Les membres sortants sont rééligibles. Le Conseil choisit, parmi ses membres, un Bureau composé d'un Président, de 2 vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un archiviste, d'un gérant du bulletin et de deux délégués aux secours. D'autres postes peuvent être créés en fonction des besoins.... »

-L'assemblée générale élit un conseil d'administration, ce conseil choisit son président.

GH

☩ ☩ ☩ ☩

ANNÉE 2003

ACTION : le passage à 23 euros de la cotisation
REACTION : mesure injuste et pas fondée

Désolée, mais la Cempuisienne que je suis, l'assistante sociale que je suis, estime que c'est une injustice et s'il y a une cause pour laquelle je continue à me battre, c'est : l'injustice.

Tout d'abord, il aurait fallu se poser cette question : cette augmentation, est-elle réellement nécessaire, se justifie-t-elle par un achat quelconque (par ex : une nouvelle photocopieuse, « les fameux colis évoqués, etc…) Je ne le crois pas, et en tous les cas, aucune argumentation n'est allée dans ce sens.

Le seul argument évoqué : « un euro c'est pas grand-chose » je ne suis pas du tout d'accord ; les augmentations de 0,50 euros par-ci, de 1 euro par-là, ce n'est pas ce qui a manqué dans notre pays ces derniers mois, et le passage à l'euro en lui-même a été une augmentation. Un tout petit exemple : j'achetais régulièrement « l'itinérant » journal de la rue qui coûtait 10 F ; Eh ! bien avec le passage à l'euro il est passé à 2 euros, soit 13,12 F et…. Je ne l'achète plus.

Mais la question qu'auraient dû se poser les adhérents favorables à cette augmentation -il est vrai, minime- avant d'y adhérer, c'est celle-ci : est-ce facile pour chaque cotisant de verser déjà les 22 euros, soit 144,31 F ?

Je connais un Cempuisien qui ne peut verser chaque année que 3,05 euros ou 6,10 euros. J'ai vu la réaction d'un Cempuisienne qui faisait vraiment la grimace, style « c'est dur pour moi » et qui pourtant, j'en suis sûre, paie régulièrement sa cotisation. J'ai vu pire et je m'en expliquerai à la prochaine réunion du Comité.

Je veux en fait dire ceci : **Ce n'est pas parce que l'on paie sa cotisation que l'on n'a pas de difficulté** et réciproquement -ceux qui ne la versent pas n'ont peut-être aucune difficulté financière. Tout cela pour dire qu'au final, c'est toujours les gens de bonne volonté qui sont taxés.

Par ailleurs, je me permets de revenir sur une remarque qui est vraie et fausse à la fois « ceux qui viennent aux repas gagnent 3 euros ». En comptabilité pure, c'est vrai ! En réalité, c'est faux : d'une part, ceux qui viennent aux repas font l'effort de venir et pérennisent l'association ; ils la font vivre. Sans ces repas, que deviendrait l'association ? Elle n'existerait plus que virtuellement….. Ainsi ces gens font

1° une dépense pour que vive l'association

2° la tombola -tombée en désuétude- va reprendre du service (proposition de la trésorière) et ces gens présents la financeront et apporteront de l'argent à l'association comme cela se pratiquait ces dernières années ; alors ces 3 euros sont-ils réellement un gain ?

Toutefois, dans un souci d'équité, je propose désormais - afin que personne ne soit lésé (qu'il vienne ou pas aux repas) une réduction sur la cotisation pour tous ! Par exemple 1 euro ! Mais surtout le maintien de la cotisation quand son augmentation n'est pas justifiée par une dépense nouvelle. D'autant plus que pour cette nouvelle année, notre budget s'enrichit de :

. 374 euros par la disparition des frais de transport du Président

. et une réduction considérable des dépenses est attendue (chapitre repas) pour cette année, suite à une proposition (encore une fois) de la trésorière et que j'approuve.

Maintenant il faut conclure, et je persiste et signe : « non vraiment, cette augmentation ne se justifiait pas ».

Je ferai une dernière remarque : les « quinze personnes » qui ont été favorables à l'augmentation représentent légalement la majorité de l'Assemblée -rien à dire sur la légalité de l'opération- mais quand même sont ils le reflet du souhait des 110 cotisants dont 60 étaient absents ! Je propose encore une fois que la question de l'augmentation soit désormais soumise à tous les cotisants par bulletin-réponse inséré dans le Cempuisien. Merci d'avoir eu la patience de me lire.

Et je vous fais la promesse que ma prochaine intervention dans le Cempuisien sera moins grinçante ! Bisous à tous.

Françoise HAMELIN

ARCHIVES DES ELÈVES DE L'O.P.

Suite aux démarches effectuées (Cempuisien n° 188) sur cette question, nous avons reçu de la Direction des Archives en date du 20 décembre 2002 la lettre que nous insérons dans ce numéro du Cempuisien :

- Toutes les archives de Cempuis (l'I.D.G.P.) de 1874 à 1983 sont aux Archives de Paris, bld Serrurier, sous la référence W 1335. Lettre de Mme CORCUFF.
- Je suis allé Bld Serrurier le jeudi 6/02/2003 voir Mme LEVY qui m'a confirmé que 78 caisses étaient actuellement entreposées à Villemoison dans l'Essonne (département des Archives de Paris).
- Mme LEVY va me faire parvenir dans 8 jours une photocopie de la liste des Cempuisiens par ordre alphabétique, la date de naissance et le N° des caisses où se trouvent les noms (caisse n° 48 par exemple pour moi).
- Il semblerait que l'ancien économe de Cempuis, monsieur Le Nair, à Coye la Forêt (n° tél : 03 44 58 63 75) détiendrait également des archives de Cempuis. A voir !!!
- Il semblerait également que des archives de 1975 à 1988 seraient à la Direction de l'Action éducative Bureau de la Vie Scolaire, section des Internats. Registres élèves récents.
- Cempuis ayant été fermé en 1988 et remplacé par les Orphelins d'Auteuil, il faut contrôler si c'est un achat ou une location (voir le procès…).

PROCÉDURE POUR AVOIR DES RENSEIGNEMENTS SUR SON DOSSIER :

Allez Bld Serrurier, à la Salle de lecture. Les horaires sont les suivants :

Lundi	de 13 h 30	à 17 h 30
Mardi à Vendredi	de 9 h 30	à 17 h 30
Samedi	«	à 17 h

Arrivé au Secrétariat, vous déposez vos vêtements et sacs dans un vestiaire à clé (50 cent) ; Vous demandez une **carte lecteur** (voir ci-dessus) qui vous sera délivrée avec votre carte d'identité. Vous montez au 1er étage et vous voyez 2 assesseurs dans un bureau, qui connaissent Cempuis.
Au préalable, **vous devez connaître le n° de la caisse** où vous pourrez consulter votre dossier. Ce numéro, vous le demanderez au secrétariat de Cempuis (Danièle Gareau ou Guy Hachour) ; lorsque vous avez ce n° de caisse et le code 1335 W, vous demandez à un des deux assesseurs la méthode sur ordinateur pour savoir où est votre dossier, soit à **Paris** ou alors dans **l'Essonne.**

Si votre dossier est à Paris, un magasinier viendra 15 - 20 minutes après, vous amener votre dossier pour consultation. Si votre dossier est dans l'Essonne à Villemoison, vous demandez qu'il vienne à Paris, ce qui prend environ 8 jours et vous revenez en montrant votre carte de lecteur à l'entrée. Au 1er étage, vous demandez votre dossier.
Vous pouvez également écrire au Secrétariat avec votre code 1335 W et votre n° de caisse, et vous faire préparer votre dossier ; ce qui prend 8 à 10 jours.
Les Archives de Paris sont vraiment à votre disposition.

Roland Léonard

LIVRES

Le Comité appelle votre attention sur deux livres que le Cempuisien a présentés au moment de leur parution. On peut toujours se les procurer.

Paul Robin (1837 – 1912) par Christiane Demeulenaere Douyère « **Un militant de la liberté et du bonheur** » prix 30, 18 € chez Publisud, 15 rue des cinq diamants 75013 Paris Tél : 01 45 80 78 50.

« **Histoires pour mes filleuls** » par **Jenny Vacher**. Prix 15.50 €. Quelques exemplaires sont encore disponibles, en passer commande sans tarder auprès de Danièle Gareau, Tél : 01 49 41 10 08, qui le commandera et le fera parvenir aux intéressés.

REPAS D'AUTOMNE Dimanche 20 octobre 2002

Lors d'une réunion du Comité, la décision a été prise de fixer la date de notre repas d'automne le dimanche 20 octobre 2002.

En compagnie de mon amie Danielle, nous sommes arrivés à 12h30 au restaurant " Ibis " Alésia où nous avions rendez-vous pour 13h00.

Il y avait déjà quelques anciennes et anciens, puis au fil des minutes les convives sont arrivés.

Une fois les embrassades terminées, nous avons gagné les tables pour déguster un repas toujours bien préparé par le personnel de l'hôtel.

Tout d'abord, je tiens à vous faire part de ma joie de voir beaucoup d'invités, et surtout des jeunes, donc j'en déduis que notre Association est toujours bien vivante.
Quand je dis beaucoup d'invités, c'est que les années précédentes nous n'étions qu'une vingtaine, alors que ce dimanche 31 amis se sont déplacés.

Au cours de l'après-midi, ont été largement évoquées les années passées à l'O.P. " l'Ecole ", " l'Atelier ", " la Fanfare " enfin toute notre jeunesse réapparaissait au cours de nos conversations.

Merci beaucoup à tous d'avoir effectué de déplacement.

Je voudrais profiter de ce compte-rendu pour vous donner quelques précisions au sujet des mes souvenirs parus dans notre bulletin n° 190.

J'ai commencé en septembre 1948 et presque au jour le jour, j'ai noté les évènements ainsi jusqu'en juin 1949 et ensuite rien.

En voilà la raison :
A cette époque j'ai été hospitalisé à Beauvais où j'ai été opéré trois fois du genou droit. Soins intensifs, : jambe plâtrée, rééducation. Mon calvaire a duré un an et demi.

Quand j'ai été déclaré guéri, je suis revenu à l'O.P et là ce qui était primordial pour moi, était de passer mon certificat d'études, afin de pouvoir reprendre la période d'apprentissage à la menuiserie.

Voilà pourquoi je n'ai pu terminer ces " Souvenirs " jusqu'en 1952 ; année où je suis sorti de Cempuis.

J'espère que ces quelques lignes vous auront satisfaits.

Amicalement à tous. Roger GRAPPEY

CONVIVES PRESENTS AU REPAS D'AUTOMNE

Gérard ARNOLDY	*2 personnes*	Viviane BARBERY	
Monique BERNARD		*Maurice CHATELAIN*	*2 personnes*
Irénée CONJAT		*Joël DEBLOUX*	
René FRESSINET		*Jean-Claude GALICIER*	
Danielle GAREAU		*Roger GRAPPEY*	*2 personnes*
Françoise HAMELIN		*Jacques HAMMAR*	
Christiane KRAMP	*2 personnes*	*Dominique LEFEVRE*	*2 personnes*
Colette MAIRE	*2 personnes*	*Nicole MASSE*	*2 personnes*
Bernard et Jocelyne NOËL	*3 personnes*	*Jean SAÏDI*	
Louise SALMON		Monique TAO	
Bernard TRIQUET		*Marcel VIGNERON*	

Etat du caveau de Gabriel Prévost

1) Le rapport d'activité de l'année 2002 présenté à l'Assemblée Générale évoque la lettre recommandée adressée à Monsieur le Maire de la Ville de Paris, en date du 17 septembre 2002 et demeurée sans réponse. A ce sujet, un camarade a pu dire dans le débat que s'il n'y avait pas de réponse c'était parce qu'elle était « mal tournée ». De manière à permettre à chacune et à chacun de se faire leur opinion sur ce point en même temps que d'être informés, nous la publions ci-après.

Monsieur Marcel VIGNERON
Président Association Anciens Elèves
Institution Gabriel Prévost
Siège Social – Ecole Elémentaire
60, rue Binet 75018 PARIS

Monsieur le Maire
Ville de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75004 PARIS

Recommandée

Brive le 17 Septembre 2002

Monsieur le Maire,

En ma responsabilité de Président de l'Association référencée, au nom de nos cent adhérents, de notre Conseil d'Administration et de moi-même, j'ai l'honneur d'en appeler à votre haute autorité du soin d'être attentif à la requête qui motive notre lettre.

Suite à son décès, survenu en 1875 ; Gabriel Prévost, fondateur d'un Orphelinat mixte, laïque et gratuit - où j'ai été élevé de 1932 à 1941 – a été inhumé dans un caveau funéraire, édifié au sein même de l'Etablissement construit en bordure d'un bois dans le petit village de Cempuis dans l'Oise.

Pour plusieurs raisons, l'état de ce monument funéraire et celui de l'espace de verdure dans lequel il est enclos, nous préoccupent au plus haut point.

D'abord et pour ce qui est du Caveau lui-même. Il subit l'outrage des ans et est victime d'une érosion et d'une dégradation qui le minent dans plusieurs de ses parties.

Ensuite la pelouse de ce site et l'allée gravillonnée qui la ceinture sont parfois transformées en mini-marécage du fait des eaux de pluie non résorbées qui posent l'incontournable question de la nécessité d'un drainage du sol.

Monsieur le Maire,
Depuis 1988, suite à un contrat passé entre les deux parties, la Ville de Paris a confié aux Orphelins Apprentis d'Auteuil la gestion de l'Etablissement de Cempuis au bénéfice des enfants dont ils ont la charge.

Sur la question du Caveau de Gabriel Prévost, Monsieur Le Directeur de la Maison et Collège Marcel Callo - nouveau nom du site – a répondu à la délégation de notre Association reçue par lui le Jeudi 27 Juin dernier, qu'il ignorait si le contrat passé entre la Ville de Paris et les O.A.A. évoquait cette question.

Nous l'avons informé qu'un de nos membres, Ancien Elève de l'O.P., était disposé à supporter le cas échéant les frais de restauration du Caveau de Gabriel Prévost et de son environnement.

En conclusion, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Maire, si la Ville de Paris, peut envisager d'ouvrir un dossier sur cette question, le financement des travaux induits faisant obligation très certainement de voter une subvention spécifique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre très haute considération.

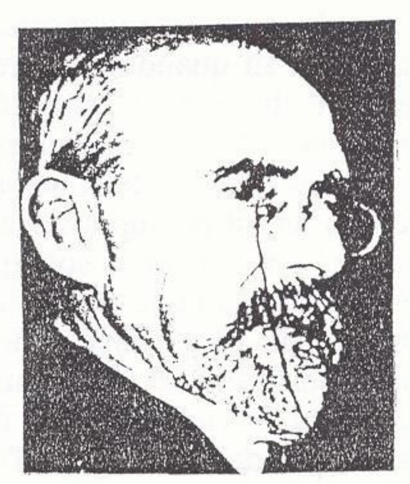
Marcel VIGNERON
Le Président de l'Association

2° Après l'Assemblée générale, j'ai pris contact avec la Ville de Paris m'inquiétant de savoir ce qu'était devenue notre lettre recommandée du 17 septembre 2002.
A la sortie, et vous faisant grâce des détails, voici où nous en sommes. Le Cabinet du Maire m'a dirigé sur le Secrétaire Général de la Mairie qui m'a orienté vers le Service des Cimetières Parcs et Jardins. J'ai finalement appris qu'il s'agissait d'un cas particulier qui requerrait la procédure suivante :
1° Savoir ce que dit sur ce point la Convention signée entre la Ville de Paris et les Orphelins Apprentis d'Auteuil.
2° Si la dite Convention ne dit rien, revenir devant les Elus qui statueront :
. soit l'entretien du Caveau de Gabriel Prévost relève des Orphelins Apprentis d'Auteuil,
. soit la Ville de Paris demeure responsable et devra sans doute décider -après étude- le vote d'une subvention spéciale pour la réalisation des travaux.

A SUIVRE…… M.V.

1841-1932
Commémoration du 70ème anniversaire de la disparition de Ferdinand BUISSON

C'est à juste titre (Buisson ayant été l'exécuteur testamentaire de Prévost) qu'une délégation des anciens de l'O.P. ait été invitée à cette commémoration organisée par la Ligue de l'Enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme, les Oeuvres Laïques de l'Oise, sous le Haut patronage de Jacques Chirac. Rendez-vous avait été pris pour le mercredi 18 septembre 2002, 9 heures salle municipale à Grandvilliers.



Ferdinand BUISSON

Jour J - Départ aux aurores et malgré les bouchons des sorties de Paris nous rejoignons à Grandvilliers la délégation cempuisienne à l'heure prévue. La réunion commence aussitôt dans le hall de la salle communale par l'inauguration de photos d'écoles, cartes postales, dessins et croquis; l'ensemble ayant un trait commun avec l'école au début de la 3ème République.

C'est à 9 h.30, dans la grande salle des fêtes , sur l'estrade face à l'auditoire, que les intervenants, tour à tour développeront leur discours suivant le programme: La Laïcité au miroir de l'histoire; Buisson et la Ligue des Droits de l'Homme; le choix et la décision pris en Norvège pour l'attribution du Prix Nobel de la Paix décerné à Buisson en 1927 . Discours intéressants suivis de débats.

A 12h.30 l'intermède pour un apéritif-repas est le bienvenu après les 3h. d'une écoute soutenue. Pour le déjeuner nous passons dans une salle attenante pouvant accueillir les 200 invités qui arrivent par petits groupes bourdonnants de vives discussions. Notre délégation, dix vétérans des années 1928...50, passées à l'O.P., prend place autour d'une joyeuse tablée présidée par notre tonique Marcel Vigneron.

A 14 heures reprise du programme: Le Dictionnaire de Ferdinand Buisson, monument encyclopédique de l'école républicaine publié avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs dont Paul Robin; la Morale laïque selon Buisson; entre Religion laïque et "Morale indépendante"; Buisson et la Morale pédagogique. Christiane Demeulenaere, fidèle amie de notre association, Docteur en Histoire de l'Université Paris 1 et Conservateur en chef du Patrimoine du centre historique des Archives Nationales, nous a longuement parlé de Buisson, de l'éducation intégrale de Robin à l'O.P., de l'affaire de Cempuis qui indirectement est dirigée contre Buisson: "Cempuis c'est moi!"

Le colloque se termine vers 18h. laissant à notre délégation peu de temps pour échanger quelques réflexions sur cette période des débuts de la 3ème République, celle de l'école nouvelle pour tous, gratuite, laïque et obligatoire. Immense espoir !.....

Daniel Reignier

Décembre 2002

Il y a quelques jours, parcourant les rayons "librairie" d'une grande surface, j'ai dégoté un livre de G. Charpak (prix Nobel de Physique en 1992) dont le titre "Devenez sorciers, devenez savants" avait frappé ma curiosité connaissant l'esprit pragmatique de l'auteur. A sa lecture "pour une nouvelle étape de la lutte pour la raison" j'ai pensé à Paul Robin et à l'éducation intégrale qu'il enseigna à Cempuis entre 1881 et 1894 aux écoliers de l'O.P., nos anciens.

De ce livre voici quelques extraits: "Quand on apprend , fin 1991, par un article de quotidien, qu'une classe terminale d'une grande ville a fait " la démonstration de son esprit d'initiative et du rôle grandissant des sciences parallèles dans le recrutement en entreprise" en organisant une réunion pour étaler les mérites de "sophrologues, numérologues, astrologues, morphopsychologues", on en reste abasourdi. Et quand on apprend que le cocktail de clôture placé sous la présidence effective du recteur, aux côtés du proviseur du lycée, rassemblait beaucoup de personnalités", on n'en croit pas ses yeux.

Plus loin: "... la courroie de transmission de milieu éducatif, contrairement à ce que l'on aurait pu supposer à priori et en confirmation des niveaux de croyance en fonction des catégories socioprofessionnelles, le milieu éducatif ne fait pas exception par une quelconque immunité aux superstitions, il se fait même quelques fois la courroie de transmission des pseudo-sciences et autres fariboles. Des exemples consternants sont là pour nous le rappeler, depuis les pyramides miniatures de Khéops accélérant le vieillissement du vin en vente dans une coopérative d'enseignants en passant par des catalogues d'ouvrages pour enseignants qui vantent les mérites de la radiesthésie ou de l'astrologie".

-- "Une drôle de thèse - Madame le Docteur en sociologie Elisabeth Tessier a conquis son titre en Sorbonne en vantant les vertus de l'astrologie. Cela fit quelques bruits car elle démontrait ainsi comment, sous couvert d'une louable ouverture d'esprit, des professeurs d'Université pouvaient faire déferler , dans une prestigieuse université parisienne, une vague d'obscurantisme. (...) Heureusement que des revues satiriques montrent que la voie n'est pas totalement libre pour la supercherie. Ainsi dans Charlie Hebdo du 11 avril 2001, un article intitulé: "Madame Irma à la Sorbonne" - au début du prêche on se dit qu'elle est entrée dans la maison de Mercure et a fumé la moquette. Mais on se rend vite compte que tout cela est beaucoup moins farfelu qu'il n'y paraît. (...) Quand la grande rouquine se tait enfin, on espère que le jury va se lever et lui balancer son paveton de 900 pages à travers le lifting en lui expliquant qu'ici on est à la Sorbonne, et pas chez Dechavanne. Eh bien, non! Au contraire! (...) Pendant 2 H 30, dans l'enceinte de la Fac la plus prestigieuse de France, on a parlé de marc de café et de boule de cristal en faisant semblant de croire qu'il s'agissait de sociologie. Le plus scandaleux ce n'est pas qu'une astrologue ait manoeuvré pour infiltrer l'Université, c'est que quatre professeurs l'aient admise sans sourciller comme l'une des leurs."

Ce livre de 200 pages se termine par un conseil de Charpak à ses lecteurs: -"Apprenez à ne pas vous laisser berner! Ce livre à l'ambition de vous entraîner à cet exercice dans un monde où nous ne devons pas laisser les commandes aux charlatans à courte vue qui exploitent notre candeur et notre ignorance."

D. R.

Le Legs Prévost
au département de la Seine
(Remake)

Un soir de l'automne dernier, dans le calme de la nuit venue, 23 heures tintent au clocher de mon village, lorsque, soudain, impérative, incongrue, la sonnerie du téléphone retentit dans la chambre où je viens, dans le lit, m'allonger.

- Quoi! Qu'est-ce! Qui peut bien m'appeler à cette heure de la nuit!

C'est un ancien de l'O.P. qui, tout naturellement, me demande des nouvelles de l'association, de Roger Pouliquen, d'Henriette Tacnet qu'il a bien connus autrefois et c'est grâce à un vieux numéro du Cempuisien des années 90 retrouvé, qu'il appelle, ce soir, le gérant que j'étais alors. Après lui avoir donné les renseignements sur "l'association encore valide malgré son âge et à son tour orpheline de l'O.P."...

- Ah, oui! Le procès! Me coupa-t-il, il fallait aller en cassation et avec un bon avocat...

La cause étant entendue, la justice ayant tranché, le temps étant passé, j'abrégeai la conversation en lui donnant les coordonnées de notre chère trésorière, pour une reprise de contact avec l'association. Ensuite nous nous sommes souhaités une bonne nuit.

J'espère aujourd'hui que le contact a pu se faire et je profite des colonnes du Cempuisien pour faire connaître à Serge F., mon correspondant, les tours et les détours qui ont mené l'association au Procès contre la Ville de Paris (75) car je subodore qu'il ne connaît pas les faits exactes pour porter un jugement correct sur cette affaire.

Voici l'histoire et c'est comme ça que tout a commencé. Au tout début, Prévost créa, à Cempuis, une maison de retraite pour vieillards dont on voit encore, par les matins clairs, l'inscription gravée au fronton du bâtiment central, au-dessus de l'horloge.

"En 1871, après la guerre, Prévost s'occupa de la société de l'orphelinat de la Seine fondé par Buisson. Les pupilles de cette société furent admis à Cempuis et la maison de retraite se doubla d'un orphelinat. Il semble que le fondateur eut des déceptions en ce qui concerne les vieillards, car leur nombre décrut à mesure qu'augmenta celui des orphelins et l'établissement fut peu à peu réservé à ces derniers. La majorité des vieillards et orphelins payaient une pension, mais celle-ci n'était pas assez forte pour couvrir les frais, le déficit absorbait la plus grande partie des revenus du fondateur.

"De 1871 à 1875, par une série de testaments et de codicilles Gabriel Prévost choisit de léguer sa fortune au département de la Seine, en ces termes :

Mon plus grand désir est d'assurer le maintient à perpétuité de l'œuvre que j'ai entreprise, il y a plusieurs années, en formant l'établissement de Cempuis. (...) C'est pourquoi, j'institue pour mon légataire universel, en toute propriété, le département de la Seine, à charge par lui d'affecter la totalité de ma fortune à l'entretien du plus grand nombre possible d'orphelins des deux sexes dans ma maison de Cempuis (...) j'entends que l'établissement ait toujours pour directeur, sous-directeur, instituteurs, institutrices, des laïques, afin que tous les enfants y soient recueillis d'une façon égale et sans esprit de secte. Après sa mort, le 29 Avril 1875, les parents du donateur ayant attaqué son legs, le département de la Seine n'entra en jouissance qu'en août 1880.

"Quand Giroud arriva à Cempuis en 1877 comme pupille de la société de l'orphelinat de la Seine, il y avait 20 à 25 garçons et une dizaine de filles. Les garçons habitaient l'aile gauche du bâtiment central et les filles l'aile droite. La population comprenait, en outre, l'instituteur-directeur, le jardinier, la cuisinière, le fermier et la fermière, trois ou quatre personnes pour les menus services. L'abbé Bulard était chargé de l'instruction religieuse. Les enfants participaient aux travaux de la ferme, des champs et du jardin. Les classes étaient régulières en hiver seulement et dans la mesure permise par les travaux extérieurs. En été et en automne, les élèves étaient occupés à ces travaux des journées entières comme de véritables petits ouvriers dont on escomptait le travail, autrement il aurait fallu payer une main-d'œuvre auxiliaire et l'économie s'imposait." (Réflexions et souvenirs sur Cempuis de Schumacher, 1953)

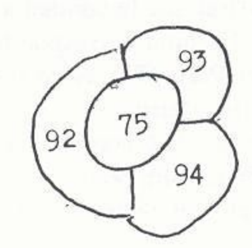
"A la prise de possession de Cempuis par le département de la Seine, dans un rapport, Aristide Rey, estima le revenu annuel de la succession à 9.000 Frs. En fait, à la mort de Prévost, sa succession

s'élevait à bien d'avantage (environ 500.000 Frs) mais la créance sur Wiest qui a fait faillite entre temps ne vaut plus rien et les maisons de la rue des Couronnes et de la rue Vilin sont des constructions médiocres dont les locataires sont insolvables. Les 9.000 Frs que produit la succession de Prévost suffisent donc à peine à faire vivre 15 enfants. Cependant, le Conseil général décide de reprendre le flambeau et inscrit immédiatement au budget 1881 un crédit de 8.000Frs pour réparer les immeubles et 30.000 Frs pour ses frais d'administration. Le Préfet est invité à mettre les projets d'agrandissement et d'aménagement de l'orphelinat dans les limites d'une somme de 120.167 Frs. (Christianne Demeulenaert, Cempuisien n°169 - Un patriarche de la bienfaisance).

A la lecture de la page précédente, nous apprenons de sources sûres et connues, confirmant ce que tout responsable de notre association aurait dû connaître de longue date en consultant nos archives, à savoir que les revenus de Prévost étaient pratiquement inexitants à la prise de possession de l'O.P., en 1880, par le Préfet de la Seine. Il n'y avait donc pas lieu, pour étayer les actions menées contre l'autorité de tutelle (la municipale, désignée par erreur) de porter des accusations formelles de détournements frauduleux. Le "magot" désespérément recherché n'existait pas!

Quant à la tutelle, l'administration préfectorale du département de la Seine a exercé son autorité sur Cempuis, en continuité. de 1880 jusqu'en 1975, puis sous l'autorité du Préfet de Paris (75) jusqu'à la fermeture de l'O.P.

Loi du 12 juin 1964 - Formation de quatre départements nouveaux :
Ville de Paris - Hauts de Seine -
Val de Marne - Seine St Denis.
En 1975 Paris devient une collectivité territoriale à la fois commune et département.



A Paris,
un Préfet de Paris a remplacé le Préfet du département de la Seine
et un Conseil de Paris a remplacé le Conseil municipal.
Le Préfet de police subsiste.

VILLE DE PARIS (75)

Préfecture de Paris et Les administrations : 17, bld. Morland à Paris	Mairie de Paris Hôtel de ville.

La tutelle de Cempuis reste sous l'autorité du Préfet de Paris. Le rôle de la mairie se limitant à faire exécuter les ordres de l'autorité supérieure et à gérer l'état civil. Mais les cempuisiens ont cru comprendre, informés par les écrits de Roger Pouliquen, lus dans les bulletins pendant les années 1980-1990 - que la tutelle de l'O.P. était sous l'autorité de la mairie de Paris et que les accusations, quelques fois délirantes,étaient portées sur Jacques Chirac le premier maire de Paris, élu en 1977, et à son équipe. Confusion bien excusable pour certains lorsque 90% des personnes interrogées interprètent VILLE DE PARIS par la seule désignation de MAIRIE DE PARIS.

Le procès intenté par l'association contre la Ville de Paris (75) est perdu en appel le 27 mars 1992.

Daniel REIGNIER

P.S. : Chers camarades, vous trouverez, dans les pages suivantes, de vieux souvenirs de l'O.P. Et si vous avez besoin de renseignements sur Cempuis, peut-être vous sera-t-il possible de les obtenir en consultant les administrations de la préfecture de Paris, 17,bld. Morland, où les sous-directions à la Mairie de Paris.

9. — Question QOC 87-1008 de M. Gérard LUTIER et des membres du groupe socialiste à M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, concernant l'avenir de l'Institution Gabriel-Prévost à Cempuis (Oise).

M. LE PRÉSIDENT. — La question suivante est de M. LUTIER. Elle est relative à l'avenir de l'institution Gabriel-Prévost à Cempuis dans l'Oise.

En voici le texte :

« L'institution Gabriel-Prévost, à Cempuis (Oise), a été transférée au Département de Paris par décret du Ministère de l'Intérieur du 16 juin 1970 portant sur les internats départementaux et maisons d'enfants (œuvre de l'internat primaire et professionnel), ainsi que sa colonie de vacances de Mers-les-Bains. Ce transfert a été effectué avec les droits et obligations qui s'y rattachaient juridiquement.

Or, à cet égard, il faut préciser qu'historiquement il s'agit d'un legs accepté le 16 mai 1880 par la Préfecture de la Seine.

(- - - - -)

M. Philippe LAFAY. — La Ville de Paris a recueilli l'héritage d'un établissement d'accueil pour les enfants de famille en difficultés : l'institution Gabriel-Prévost à Cempuis (Oise) léguée au Département de la Seine en 1871.

Il s'agit d'un établissement mixte accueillant des enfants du cours préparatoire au CM 2 et qui assure la poursuite des études ...

N° 41

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

PRÉFECTURE DE LA SEINE

CAP 1954

5 menuisiers :
Chicard André
Descharles Pierre
Lequeux Antoine
Robinet J. Pierre
Petit Bernard (externe)

2 ajusteurs :
Fékette Daniel
Vilmey Gérard
1 employé de bureau : Voyer Claud

A gauche :

Extrait de la séance du Conseil général du 23 novembre 1987. Suite à la demande de Roger Pouliquen à Mr Lutier membre du groupe socialiste - questions posées à Mr Lafay. (voir Cempuisien n° 145 de janvier 1988, page 18)

A droite : Faire-part des reçus aux C.A.P. en 1954, de la main d'Eugénie Vacher.

Ci-dessous : la 73 ème Promotion - 1956 -

PRÉFECTURE
DE LA SEINE

INSTITUTION DÉPARTEMENTALE
Gabriel Prevost
à CEMPUIS (Oise)

TÉL. 20 A GRANDVILLIERS

Cempuis, le ....

Promotion 1956 -

Caplet	Nicole	Maouche	Françoise	Henriet	Jacques
Castano	Anne-Marie	Petit	Yolande	Leduc	Guy
Chicard	Renée	Reich	Nicole	Loubier	François
Delugeard	Claude	Rolland	Yolande	Marchandeau	Bernard
Duquesney	M.-Josèphe	Le goff	Liliane	Mouchert	J.-Jacques
Gapennes	Andrée	Amata	Victor	Noclerck	Bernard
Graux	Madeleine	Biset	Dominique	Rivière	Michel
Grégoire	Michèle	Dulaurent	Robert	Saïdi	Jean
Lovati	Yolande	Greiner	Serge	Vanderhoven	Serge

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	Date de la SORTIE	PROFESSION	DOMICILE DES PARENTS OU DU TUTEUR	LIEU
	— 1884 —				
1	Drouilly, Albert	11 juin	Relieur	136, Bd Voltaire Paris	
2	Huguenotte, Léon	22 août	[illegible] engagé		Mort a
	— 1885 —				
3	Drouilly, Lucien Emile	9 janvier	Menuisier	89 r. de la Roquette	C
4	Landereau, Eugène	15 octobre	Comptable	36, Bd Flandrin	Dans une
5	Saulon, Albin Alphonse	5 novbre	Comptable	43, Rue nationale	" "
6	Fleury, Auguste Joseph	9 décbre	Employé	22, Rue du Cardinal Lemoine	Au jour
	— 1886 —				
7	Le Beorer, Henri Louis	21 janv.	Relieur	10, Rue Bailleul	
8	Desombre, Eugénie Julie	2 8bre			
9	Lazarille, Claude-Marie	10 décbre	Blanchisseuse		
10	Giroud, Gabriel	29 d°	Instituteur	26, Rue Durantin	

Entré le 19-6-1877

prefecture de Paris

cabinet du préfet, secrétaire général

secrétariat général,
bureau du cabinet,
bureau de la coordination et de la documentation,
service de la programmation
et du contrôle des investissements,
service de l'information et des relations extérieures,
délégation départementale aux droits des femmes
17, boulevard Morland, 4e
standard . . . .

bureau de défense,
bureau du travail et de l'emploi,
service de liaison et de promotion des migrants,
service de l'informatique
50, avenue Daumesnil, 12e . . . .

délégué départemental du médiateur
4, rue Lobau, 4e . . . .

direction de l'administration générale

bureau des personnels,
bureau de la comptabilité et du matériel
17, boulevard Morland, 4e . . . .

bureau de la formation professionnelle,
bureau des affaires scolaires,
de la jeunesse et des sports,
bureau des affaires générales
50, avenue Daumesnil, 12e . . . .

direction des finances et des affaires économiques

bureau des finances,
bureau du contrôle,
bureau des affaires économiques et des prix,
bureau des affaires domaniales
et de l'entretien des bâtiments
17, boulevard Morland, 4e . . . .

bureau des associations et des libéralités
50, avenue Daumesnil, 12e . . . .

directions départementales

direction des affaires sanitaires et sociales de Paris
9, place de l'Hôtel de Ville, 4e . . . .

direction des services académiques d'éducation
20, rue Curial, 19e . . . .

direction départementale temps libre,
jeunesse et sports de Paris
25, rue de Ponthieu, 8e . . . .

direction des services d'archives de Paris
30, quai Henri IV, 4e . . . .

direction des télécommunications d'Île-de-France
8-10, boulevard de Vaugirard, 15e . . . .
voir aussi ministère des PTT

direction des postes de Paris
140, boulevard du Montparnasse, 14e . . . .
voir aussi ministère des PTT

direction des services fonciers de Paris
25-27, place de la Madeleine, 8e . . . .

direction de la concurrence et de la consommation
de Paris
8, rue Froissart, 75153 Paris Cedex 03 . . . .

direction départementale de l'agriculture de Paris
44, boulevard de Grenelle, 15e . . . .

direction départementale du travail et de l'emploi
de Paris
109, rue Montmartre, 2e . . . .

direction régionale des affaires culturelles
d'Île-de-France
Grand Palais, avenue Franklin D. Roosevelt, 8e . . . .

direction interdépartementale de l'industrie
d'Île-de-France
152, rue de Picpus, 75570 Paris Cedex 12 . . . . . .

direction interdépartementale
des anciens combattants et victimes de guerre
10, quai de la Rapée, 12e . . . .

service de Paris de l'office national
des anciens combattants et victimes de guerre
295-303, rue Saint Jacques, 5e . . . .

mairie de Paris

cabinet du maire

hôtel de ville, 4e
standard . . . .

commission du vieux Paris
square Léon, Paris 19e . . . .

mairies annexes

voir liste alphabétique à la lettre M

direction générale de l'information et des relations extérieures

accueil et information du public
29, rue de Rivoli, 4e . . . .

secrétariat général de la mairie de Paris

hôtel de ville, 4e . . . .

service d'inspection et de contrôle

hôtel de ville, 4e . . . .

conseil de Paris secrétariat général

hôtel de ville, 4e . . . .

direction de l'action sociale de l'hygiène et de la santé

3 *bis*, rue Mabillon, 6e . . . .

sous-direction de la protection maternelle
et infantile
3 *bis*, rue Mabillon, 6e . . . .

crèches
voir liste alphabétique à la lettre C . . . .

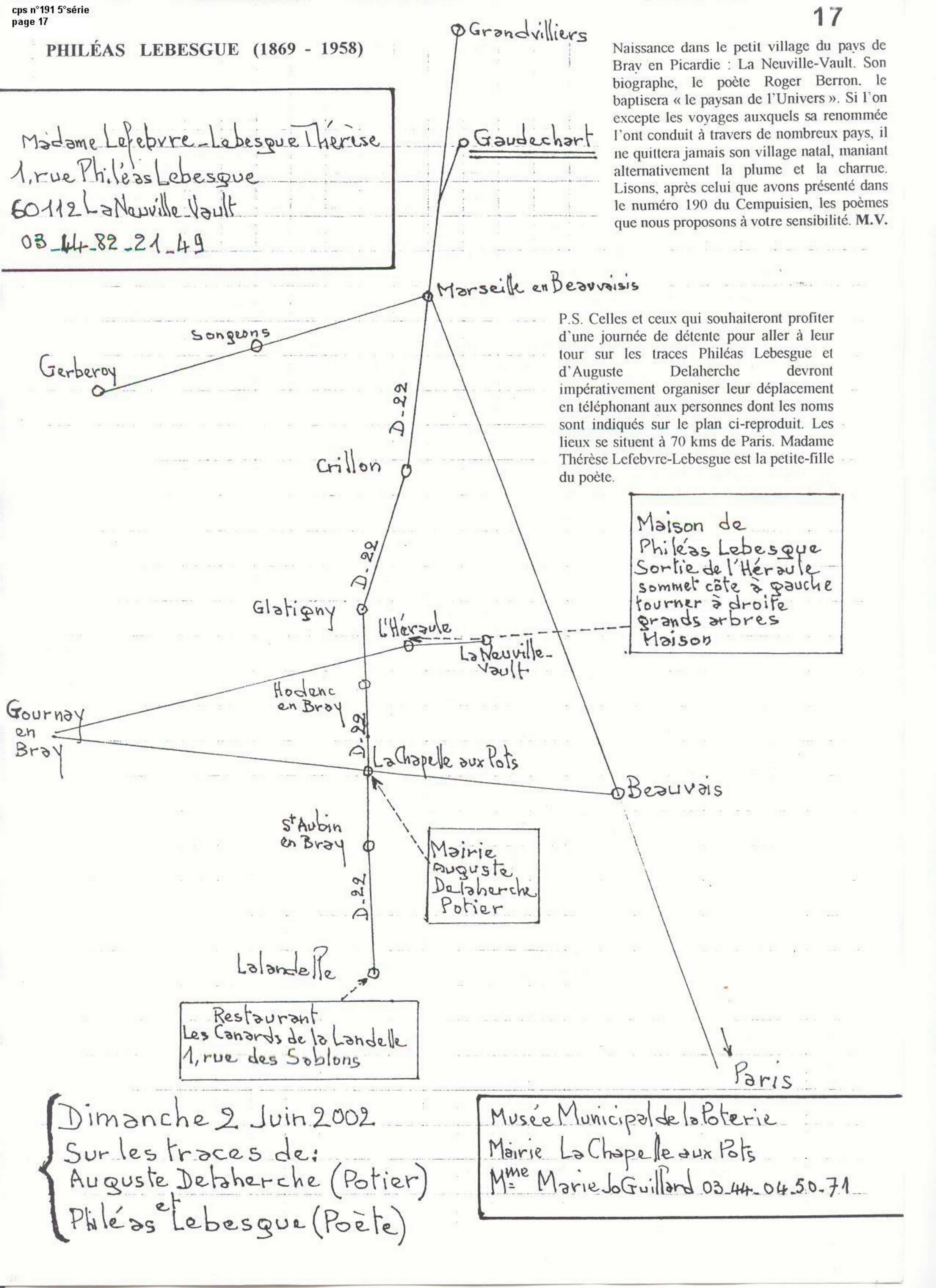
direction de l'aménagement urbain

17, boulevard Morland, 4e . . . .

PHILÉAS LEBESGUE (1869 - 1958)

Naissance dans le petit village du pays de Bray en Picardie : La Neuville-Vault. Son biographe, le poète Roger Berron, le baptisera « le paysan de l'Univers ». Si l'on excepte les voyages auxquels sa renommée l'ont conduit à travers de nombreux pays, il ne quittera jamais son village natal, maniant alternativement la plume et la charrue. Lisons, après celui que avons présenté dans le numéro 190 du Cempuisien, les poèmes que nous proposons à votre sensibilité. **M.V.**

P.S. Celles et ceux qui souhaiteront profiter d'une journée de détente pour aller à leur tour sur les traces Philéas Lebesgue et d'Auguste Delaherche devront impérativement organiser leur déplacement en téléphonant aux personnes dont les noms sont indiqués sur le plan ci-reproduit. Les lieux se situent à 70 kms de Paris. Madame Thérèse Lefebvre-Lebesgue est la petite-fille du poète.



DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Nouvelle

Notre ami Maurice Châtelain a vraiment joué de malchance. En promenade au salon nautique, il trouve moyen de faire un faux pas et de se fracturer le col du fémur. On le soigne. Dès sa sortie de l'hopital, il récidive. De nouveau : opération. Aux dernières nouvelles , il va mieux ; pratiquement rétabli, mais fragile. A Colette et toi Maurice, les vœux affectueux des « gars et des quilles de l'O.P. »

Courriers

Jean Claude et Maryvonne Plichon Le Galle – *Reçois chère Daniele nos très sincères vœux pour cette année 2003. Qu'elle puisse t'apporter toutes les joies et te garder en pleine forme. J'ai trié quelques photos de l'OP. En voici pour toi. Une bise Cempuisienne.*

Robert Houlou – *Au nom de Robert je vous offre les meilleurs vœux de bonne et heureuse année et surtout une bonne santé pour vous tous et vos familles.*

Mado et Francis Foret – *Bonne année 2003, que la santé et la joie de vivre, accompagnent son déroulement pour vous et ceux qui vous sont chers. Avec toute notre amitié.*

André Altmeyer, Directeur des Orphelins Apprentis d'Auteuil – *L'ensemble des jeunes et tout le personnel de la Maison Marcel Callo vous souhaitent un Noël joyeux et paisible. Ils vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2003.*

De Mireille et Daniel Aubertin
Daniel et moi profitons de l'occasion pour te souhaiter une bonne et heureuse année ainsi qu'à tous les membres du Comité.

De Noëlle Vaukaire-Hérard
Nous te présentons tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur ainsi qu'à toutes les bonnes volontés du Cempuisien..Merci à tous.
Cempuis est parfois dans une conversation, raconter son enfance à des étrangers ressort de l'exceptionnel. Heureusement depuis l'orphelinat, je fréquente cinq Cempuisiennes et un Cempuisien. Je t'avoue que nous sommes bavardes lorsque nous nous retrouvons. A chaque fois, j'ai l'impression de repasser mon film préféré, j'adore calquer les images des lieux, les odeurs, les personnes, les bêtises (!) la mémoire c'est fabuleux ! Je tiens à remercier Maryvonne Legall pour toute sa gentillesse en courrier et pour les photos des années 60 qu'elle m'a envoyées et que je ne possédais pas. J'espère que tout va pour le mieux pour toi. Nous t'embrassons très fort.

De Sainte Denise
Chère madame, Je viens vous remercier pour l'invitation envoyée à sœur Jeanne Dietrie. Mais celle-ci est à l'hôpital Nord depuis plus d'un mois, elle est très fatiguée, les docteurs n'arrivent pas à diagnostiquer ce qu'elle à. Tout dernièrement on l'a envoyée à Lyon à l'hôpital Merieux, pour des analyses plus approfondies. Cette semaine ils vont commencer un autre traitement, espérons que cela donnera un meilleur résultat. Je vous souhaite de sa part une bonne et heureuse année et une bonne santé.

Depuis ce courrier, nous avons hélas appris le décès de Jeanne.

Décès

*Nous avons appris le décès de **Jeanine Detrie** survenue le 04 février 2003, dans sa 75 ème année.*
Marcel, au nom des amis de Jeanine a transmis ce message : Sœur Martini Rose, L'annonce du décès de Jeanine Detrie nous est parvenue avec retard du fait des distances –Marseille-Paris- et enfin Brive.
Jeanine aura été tout à la fois fidèle à son enfance en demeurant très attachée à l'institution Gabriel Prévost et dans le même temps fervente religieuse. Au nom de l'association des Anciens élèves et de son comité, je vous adresse, à partager avec toute votre communauté, l'expression de nos condoléances respectueuses.

*Nous apprenons la disparition d' **Yvonne Faivre** survenue le 09 mars 2003.*
***Yvonne** a durant longtemps collaboré aux travaux du Comité. Un prochain Cempuisien lui rendra hommage.*

LES ILLUSTRATIONS DU CEMPUISIEN

COUVERTURE - 1939
De haut en bas de gauche à droite
Frétard Simone – Schurmann Louise – Lahaye Augustine – Loesche Louise – Delpeux Geneviève – Enjouis Jeanne
Seillier Jeanne – Rouette Lucienne – Moitié Léonie – Delapierre Raymonde – Laurent Emilienne – Dumas Cécile
Creusot René – .... – .... – .... – .... – Debry Paulette –.... – .... – Hoos Jacqueline –....–....– Dadé Ginette – Diot Jeanine – Fomot (?) Mauricette photo X

Photos des pages intérieures : Roger Grappey et Irénée Conjat.

⌖ ⌖ ⌖ ⌖

cps n°191 5°série
jaquette p.3

REPAS D'AUTOMNE
Dimanche 20 Octobre 2002





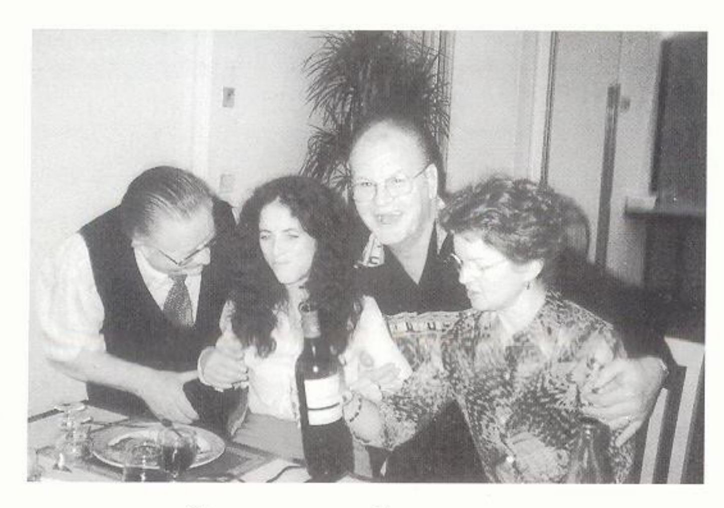
Les Joyeux
Drilles...Suite



Ecoute attentive et pose



L'éternel féminin



Les couples vont

et viennent



Sur fond de conférence
Paul MAIRE
et Gérard ARNOLDY

cps n°191 5°série
jaquette p.4

ANNÉE 1972 - 1973

DEVANT LE TERRE-PLEIN

DOUCEUR ET REPOS